

Dossier de presse CLIP

1 Qu'est-ce que le CLIP ?

Le CLIP, Club Informatique Pénitentiaire, association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général, est une association d'intervenants bénévoles qui contribuent à la réinsertion des personnes incarcérées en leur offrant une initiation ou un perfectionnement aux usages courants de l'informatique.

2 Le CLIP et la réinsertion des détenus ?

Le CLIP contribue à la réinsertion des détenus en les familiarisant avec des outils désormais incontournables dans la vie de tous les jours et qui peuvent leur apporter des bénéfices certains à trois niveaux :

- Des compétences utiles pour leur recherche d'emploi lors de leur sortie ;
- Une aide psychologique, en cours d'incarcération, en leur permettant de s'investir dans une activité qui développe l'attention, la rigueur, le raisonnement logique, l'estime de soi ;
- Un lien avec la société civile qui s'implique par ce biais sans *a priori*.

3 Qui sont les intervenants bénévoles ?

Les intervenants sont des retraités, des actifs, des étudiants ayant une bonne pratique des usages grand public de l'informatique et désireux de partager leur savoir-faire avec des hommes et des femmes incarcérés.

Le CLIP accompagne les nouveaux bénévoles en les invitant à un stage de deux jours avant le démarrage de leur mission et à plusieurs types de stages techniques en cours d'année, en fonction des besoins qu'ils expriment.

Au-delà des questions techniques et pédagogiques, la qualité de la relation entre l'intervenant bénévole et l'apprenant est un critère fondamental de la réussite de sa mission.

4 À qui s'adressent ces formations ? Sous quelle forme ?

L'offre de formation du CLIP est portée à la connaissance de l'ensemble des détenus qui peuvent s'inscrire librement. Tous les participants aux ateliers du CLIP sont des volontaires.

Les formations sont individualisées, définies après un entretien avec chaque apprenant, en fonction de son niveau et de ses objectifs.

Le CLIP offre une panoplie diversifiée, au niveau découverte, comme au niveau approfondissement, de logiciels d'application bureautique courants : traitement de texte, tableur, traitement de l'image ou d'applications plus spécialisées (langage de programmation, initiation à la robotique, etc.).

En raison de l'impossibilité de travailler sur Internet en milieu carcéral, le CLIP a développé un simulateur, installé dans certains établissements pénitentiaires, qui permet de reproduire les fonctions de l'internet en l'absence de connexion avec l'extérieur.

Les groupes de travail sont constitués de 5 à 10 apprenants, dans une salle dédiée, avec un poste de travail pour chacun et les outils pédagogiques nécessaires mis à disposition par le CLIP.

Des attestations de compétences peuvent être délivrées par l'AFPA, l'éducation nationale ou via des Espaces publics numériques aux apprenants ayant atteint les niveaux requis. Mais c'est surtout la notion de progrès qui mobilise le CLIP dans ses actions auprès des apprenants.

5 Les stages d'été

Pendant l'été, alors qu'une grande partie des activités proposées aux détenus dans les prisons est suspendue, le CLIP organise des sessions complémentaires d'initiation et de perfectionnement, animées par des étudiants effectuant leur stage d'étude.

6 Le CLIP en chiffres (2017)ⁱ

194 intervenants bénévoles ayant délivré 12 741 heures de formation,
760 détenus ayant bénéficié de 37 765 heures de formation,
14 étudiants ayant délivré 1 301 heures de formation durant les mois d'été,
456 détenus ayant bénéficié de 5 431 heures de formation pendant cette période,
50 établissements couverts,
118 attestations AFPA délivrées.

- Contact presse CLIP – 12/14 rue Charles Fourier 75013 Paris
- Mail : clip@assoclip.fr
- Tél : 01 45 65 45 31
- Web : assoclip.fr

ⁱ D'après le rapport d'activité 2017